



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS – École Gadbois

19 septembre 2024 18 h 30

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école Gadbois tenue le 19 septembre 2024, à 18 h 30 au 8305, rue Saint-André à Montréal.

PRÉSENTS : (liste de présence jointe en annexe)

1. Ouverture de l'Assemblée

La présidente, Nathalie Bastien, souhaite la bienvenue à tous les parents de l'école Gadbois et déclare l'assemblée ouverte il est 18h55.

Mot de bienvenue : Je vous souhaite la bienvenue à tous les parents de l'école Gadbois. Mon nom est Nathalie Bastien, je suis présidente sortante du conseil d'établissement de l'école et c'est avec grand plaisir que je préside aujourd'hui ma dernière assemblée générale des parents de l'école. Je vous remercie d'être présents en grand nombre pour participer à cette assemblée.

Ceux qui ont travaillé avec moi pour vous représenter au conseil d'établissement savent que j'ai à cœur à la fois la démocratie scolaire ET les pratiques de réunion efficaces (et que ce sont deux choses qui ne vont pas toujours ensemble !), mais j'espère que nous tenterons d'aller rondement aujourd'hui.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Vous avez reçu l'ordre du jour. Y a-t-il des points à ajouter pour adoption ? Aucuns points à ajouter

IL EST PROPOSÉ PAR ___François Bernier___ que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Désignation d'un ou une secrétaire d'assemblée
4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de parents tenue en date du 13 septembre 2023
5. Constatation de la convocation de l'assemblée
6. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales :
<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/conseils-comites/conseil-etablissement/>
7. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024 (p.j.)
8. Points liés aux fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement
 15. 1.Approbation d'une campagne de financement – Photos du volet alternatif
 15. 1.Approbation d'activités parascolaires : Tricot, handball et basketball
 15. 1.Approbation d'utilisation des locaux de l'école : soirées jeux de société
9. Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection
10. Adoption de la procédure d'élection
 11. Élection d'un membre parent au conseil d'établissement (mandat de 2 ans)
 12. Élection de parents substitués au conseil d'établissement (mandat d'un an)
 13. Élection d'un membre au comité de parents du CSSDM
 14. Élection d'un substitut au comité de parents du CSSDM
 15. Point d'information
 15. 1 Formation obligatoire du MES pour tous les nouveaux membres du conseil d'établissement
 16. Varia – Points divers
 17. Levée de l'assemblée

3. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Bastien :

QUE Valérie Lajoie_ agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

APPUYÉ par François Bernier
Désigné par acclamation


Initiales de la Présidence
(direction le cas échéant)


Initiales du/de la
secrétaire d'assemblée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2023

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Bastien que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents du 13 septembre 2023 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

APPUYÉ PAR Cléo Landreville

Adopté à l'unanimité.

5. CONSTATATION DE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE

L'avis de convocation a été transmis en conformité avec l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique. L'avis de convocation a été envoyé par la direction, dans les délais prescrits à l'ensemble des parents d'élèves de l'école Gadbois par courriel. Elle comprend la date, l'heure et le lieu de l'assemblée.

6. PRÉSENTATION DE LA CAPSULE D'INFORMATION SUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

<https://www.cssdm.qouv.qc.ca/conseils-comites/conseil-etablissement/>

La capsule sera envoyée par courriel à tous les parents.

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (facultatif)

Une présentation de certains éléments du bilan est faite par la présidente Nathalie Bastien.

Améliorations réalisées sur le fonctionnement du conseil d'établissement en 2023-2024

- Poursuite des efforts pour l'amélioration du fonctionnement du conseil d'établissement, notamment par des pratiques de réunions efficaces et une amélioration de la gestion documentaire.
- Amélioration de la concertation entre le conseil d'établissement qui approuve les campagnes de financement et les dépenses associées au fonds 4 et le comité Financement du volet alternatif qui met en œuvre les campagnes (notamment par la nomination d'un poste de trésorerie qui assure la liaison
- Augmentation des communications des parents de l'adresse gadbois.ce@csdm.qc.ca
- Rapport de consultation sur les classes nature, incluant des recommandations sur la poursuite du projet redéfini.
- Amélioration du processus de consultation des élèves (choix du thème dès janvier, mise en œuvre durant l'hiver puis recommandations à la fin de l'année)
- Première année de la mise en œuvre de la structure participative du volet alternatif adoptée en 2022-2023


Initiales de la Présidence
(direction le cas échéant)


Initiales du/de la
secrétaire d'assemblée

Recommandation sur l'amélioration du fonctionnement du conseil d'établissement en 2024-2025

- Soutenir les efforts pour que les parents s'adressent au conseil d'établissement via l'adresse gadbois.ca@cscdm.qc.ca en rappelant régulièrement le rôle du conseil dans l'infolettre l'Échoibri et au volet sourd, dans une lettre à transmettre par la secrétaire d'école.
- Mener une consultation sur les besoins des parents du volet sourd
- S'assurer que la communauté de parents des deux volets soit consultée sur les enjeux qui la concernent
- S'assurer que les parents du volet alternatif soient consultés pour une révision du code de vie en cohérence avec les valeurs de l'école
- Poursuivre la mise en œuvre de la structure participative du volet alternatif
- Poursuivre la concertation avec l'AQEPA
- Assurer l'accompagnement ou le mentorat de la nouvelle personne à la présidence du conseil (appui de la présidente sortante au besoin)

Le rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024 sera envoyé à tous les parents.

8. Points liés aux fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement

Les points suivants sont des points qui sont normalement discutés et approuvés par le conseil d'établissement. Toutefois, comme le conseil d'établissement ne se réunit pas avant le début octobre, dans le but que les activités se tiennent prochainement, nous les traitons en assemblée générale. Il est à noter que nous approuvons la tenue ou non des activités et non pas le fin détail. Si vous avez des questions ou des préoccupations sur le détail de chacune des activités proposées, merci de communiquer avec le conseil d'établissement à l'adresse suivante : gadbois.ce@cscdm.qc.ca

15.1 Approbation d'une campagne de financement – Photos du volet alternatif

Les photos du volet alternatif sont une source de financement intéressante pour le volet alternatif notamment grâce à l'implication de parents bénévoles photographes. À ce titre j'aimerais remercier Ariel Tarr, qui s'implique depuis 2016 pour les photos scolaires. Je sais que cette activité est en recrutement d'implication des parents, alors si vous avez de l'expérience comme photographe, merci de vous impliquer.

Nathalie Bastien propose l'adoption de la campagne de financement des photos scolaires qui se tiendra le 1er octobre 2024. La proposition est appuyée par Julien Faille.

Approuvé à l'unanimité

15.1 Approbation d'activités parascolaires du volet alternatif :

8.1. Tricot

L'activité est proposée par Nathalie Bastien et appuyée par Christian Toussaint

Approuvé à l'unanimité


Initiales de la Présidence
(direction le cas échéant)


Initiales du/de la
secrétaire d'assemblée

8..2. Handball
L'activité est proposée par Nathalie Bastien et appuyée par Julien Boudreault
Approuvé à l'unanimité

8..3. Basketball
L'activité est proposée par Nathalie Bastien et appuyée par Gabrielle Dumoulin
Approuvé à l'unanimité

15.1.Approbation d'utilisation des locaux de l'école : soirées jeux de société

L'activité est proposée par Nathalie Bastien et appuyée par Pierre Larouche
Approuvé à l'unanimité

9. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

CONSIDÉRANT que Nathalie Bastien, actuelle présidente du conseil d'établissement, ne souhaite pas présenter sa candidature à titre de représentant des parents pour un prochain mandat;

IL EST PROPOSÉ qu'elle agisse à titre de présidente d'élections. **APPUYÉ** par Chloé Landreville

Adopté à l'unanimité

10. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Bastien de procéder de la manière suivante :

Une personne peut se proposer ou proposer quelqu'un d'autre.
Après l'épuisement des propositions, nous demandons, dans l'ordre inverse de la proposition, si les personnes souhaitent devenir membres. S'il y a plus de personnes que de poste disponible, un vote en trois tours sera tenu.
Nous avons également besoin de 4 substitués parents au conseil d'établissement. Nous demanderons aux personnes de se nommer.

APPUYÉ par Charline Saenz

Adoptée à l'unanimité

11. ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nathalie Bastien remercie les membres parents du conseil d'établissement

- Liliane Cyr
- Valérie Lajoie
- François Laliberté-Auger


Initiales de la Présidence
(direction le cas échéant)


Initiales du/de la
secrétaire d'assemblée

Ainsi que la membre de la communauté, Marie-Josée Richard, directrice générale de l'AQEPA, l'Association québécoise pour enfants avec problèmes auditifs.

CONSIDÉRANT qu'il y a 3 postes en élection pour des mandats de 2 ans;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Personne qui propose	Personne proposée	Candidature acceptée (oui-non)
Liliane Archambault-Cyr	Valérie Lajoie	oui
François Laliberté-Auger	Isabelle Fontaine	oui
	Marillon Parissier	oui

Les 3 candidatures proposées sont élues par acclamation

Poste 1 Marillon Parissier

Poste 2 Isabelle Fontaine

Poste 3 Valérie Lajoie

Dévoilement des résultats

12. ÉLECTIONS DES MEMBRES PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'élection d'au moins 2 substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance et qu'il ne peut y avoir plus de membres substitués que de représentants parents;

CONSIDÉRANT qu'il y a 4 représentants de parents élus au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Les personnes sont élues par acclamation

Substitut 1 François Bernier

Substitut 2 Julia Golden

Substitut 3 Liliane Archambault-Cyr

Substitut 4 Philippe St-Jacques

13. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS


Initiales de la Présidence
(direction le cas échéant)


Initiales du/de la
secrétaire d'assemblée

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit élire un représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

François Laliberté-Auger

Élu(e) par acclamation

14. ÉLECTION D'UN MEMBRE SUBSTITUT POUR SIÉGER AU COMITÉ DE PARENTS

CONSIDÉRANT que l'assemblée souhaite élire un substitut au représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Valérie Lajoie

Élu(e) par acclamation

15. POINT D'INFORMATION

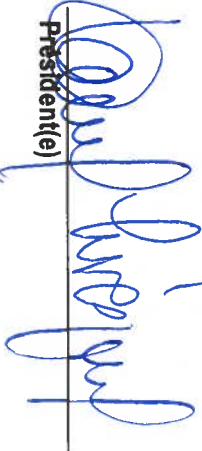
15.1 La formation obligatoire du MESS est obligatoire pour tous les nouveaux membres du CÉ

16. VARIA

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée prend fin. Il est 19h30.

Proposé par Nathalie Bastien et Appuyé par Benoît Durand-Jodoin


Président(e)


Secrétaire d'assemblée


Initiales de la Présidence
(direction le cas échéant)


Initiales du/de la
secrétaire d'assemblée